

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES ET DE L'ÉDUCATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE : BILAN DES PREMIERS MOIS DE LA PRÉSIDENTIE DE MICHÈLE TABAROT



Michèle Tabarot entourée des deux vice-présidents, Michel Herbillon et Christian Kert

En juillet dernier, l'Assemblée Nationale s'est dotée d'une nouvelle Commission permanente consacrée aux Affaires culturelles et à l'Éducation. Cette Commission est également compétente pour l'Enseignement supérieur, la Recherche, la Communication, la Jeunesse, le Sport et la Propriété intellectuelle. Dès son élection à la Présidence de cette nouvelle Commission, Michèle TABAROT lui a assigné plusieurs priorités.

Les 6 Ministres concernés par son champ d'attribution ont déjà été auditionnés. La Commission a remis 15 rapports et lancé plusieurs missions d'informations concernant notamment l'optimisation des dépenses publiques dans le domaine de la Culture, le socle commun de connaissances et de compétences au collège, les grandes infrastructures sportives...

De nombreuses lois ont déjà été examinées par cette Commission dans des domaines aussi divers que la lutte contre le piratage, le financement des écoles, l'expression de la démocratie au sein des universités, la défense du livre.

Afin d'anticiper les réformes, Michèle TABAROT a aussi souhaité développer des tables rondes afin d'éclairer la représentation nationale sur certains grands enjeux de société à l'image de la numérisation des œuvres du patrimoine écrit, la réforme de l'Agence France Presse et, prochainement, le dopage, le mécénat et d'autres thématiques majeures en lien avec les compétences de sa Commission.

Michèle TABAROT a également obtenu du Président du groupe UMP de l'Assemblée nationale, Jean-François COPÉ, l'inscription à l'ordre du jour d'une proposition de loi d'Hervé GAYMARD visant à permettre aux libraires de bénéficier de délais adaptés pour le paiement de leurs fournisseurs. Ce texte, adopté en première lecture, a pour finalité de favoriser le maintien de la diversité des œuvres publiées et de donner le temps au livre de rencontrer son public, ce qui ne serait pas possible si on appliquait le droit commercial commun.

Chacun peut ainsi mesurer que la création de cette Commission est une opportunité unique d'investir des champs dont les pouvoirs publics se sont insuffisamment préoccupés ces dernières années et auxquels les Français attachent une importance particulière.

SI VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR DIRECTEMENT DANS VOTRE BOITE MAIL LA LETTRE DE MICHÈLE TABAROT, VOUS POUVEZ LE DEMANDER PAR COURRIEL À :
mtabarot@assemblee-nationale.fr ou **9circonscription@wanadoo.fr**

POINT INFO : La permanence de votre Député
 2, chemin des Chênes - Quartier Saint-Jacques - 06130 Grasse

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 14h à 16h - Tél. : 04 93 42 61 23
 Email : mtabarot@assemblee-nationale.fr ou 9circonscription@wanadoo.fr

AMIRAT • COLLONGUES • BRIANCONNET • GARS • SAINT-AUBAN • LE MAS • AIGLUN • LES MUJOLS • SALLAGRIFFON • VALDEROURE • ANDON • CAILLE • SERANON • ESCRAGNOLLES • SAINT-VALLIER-DE-THIEY • SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE • SPERACEDES • LE TIGNET • CABRIS • GRASSE • PEYMEINADE • AURIBEAU-SUR-SIAGNE • PEGOMAS • LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE • MOUGINS • MOUANS-SARTOUX • LE CANNET

Groupe Union pour un Mouvement Populaire • www.michele-tabarot.fr

Michèle TABAROT



Député de la 9^{ème} circonscription
 des Alpes-Maritimes

VOTRE DÉPUTÉ VOUS REND COMPTE DE SON ACTION



Madame, Monsieur, Chers Amis,

En ce début d'année, je voudrais partager avec vous quelques réflexions sur l'avenir :

- L'avenir de la planète tout d'abord, en espérant que 2010 soit marqué par le succès des différents rendez-vous consacrés au climat, et notamment le prochain sommet de Mexico.
- L'avenir de notre Pays également, avec les efforts que nous allons entreprendre pour l'emploi, l'économie et la solidarité, face à une crise dont les effets se font encore durement sentir pour beaucoup de nos concitoyens.
- L'avenir de notre circonscription enfin. Sur ce point, vous le savez, je regrette la décision du Gouvernement d'opérer un redécoupage qui

intègre les 20 communes des cantons de Saint-Vallier et de Saint-Auban, ainsi qu'une partie de Grasse, dans une nouvelle circonscription qui ne présente aucune cohérence historique ou géographique.

Cette réforme était pourtant une vraie opportunité de renforcer la proximité entre députés et administrés. D'autres solutions étaient envisageables, elles n'ont malheureusement pas été entendues.

Forte de cette conviction, je n'ai pas voté le projet de loi sur la délimitation des circonscriptions, marquant ainsi ma désapprobation envers ce changement qui touche de nombreuses communes de notre bassin de vie, avec lesquelles les liens d'amitié sont souvent forts.

Je veux néanmoins vous assurer que tous les administrés pourront compter sur moi jusqu'en 2012 et même au-delà. Nous allons continuer à travailler ensemble pour ce territoire auquel nous sommes tellement attachés.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2010, qu'elle soit pour vous et vos proches, l'occasion de concrétiser tous vos projets.

Bien fidèlement
 Michèle Tabarot



La circonscription

MICHÈLE TABAROT CONTRE L'IMPLANTATION D'UN INCINÉRATEUR ET D'UN CENTRE DE COMPOSTAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES À LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

Michèle TABAROT, Député de la neuvième circonscription des Alpes-Maritimes, se félicite du retrait par le SIVADES de la délibération concernant l'acquisition des terrains roquettans où est projetée l'implantation d'un incinérateur et d'un centre de compostage des ordures ménagères.

Face aux enjeux importants en terme de qualité de vie, de déplacements et de maintien de l'activité horticole et économique du secteur, elle a multiplié les rencontres avec les élus et représentants de l'État durant les mois écoulés.

Le 16 novembre dernier, lors d'une réunion organisée à son initiative, en présence de l'État et des élus concernés, elle avait fait part de son opposition au choix de terrain et demandé au Sous-Préfet et au Président du SIVADES de réfléchir aux autres solutions envisageables, estimant d'ailleurs que le futur centre de valorisation devait être implanté à proximité des communes qui produisent le plus de déchets, comme cela est d'ailleurs prévu par le Grenelle de l'environnement.

Certes, la situation actuelle, qui conduit à l'envoi des déchets dans le département des Bouches du Rhône, avec un impact écologique et un coût forts, est un non-sens. Une solution doit être trouvée, mais pas à n'importe quel prix et certainement pas lorsque l'impact est aussi important pour la population riveraine.

Elle rappelle également que la vigilance reste de mise car le retrait de la délibération ne signifie en rien l'abandon du projet. La mobilisation doit rester forte pour obtenir qu'un nouveau terrain soit proposé.

NUISANCES SONORES DE L'AÉROPORT CANNES-MANDELIEU : LA MOBILISATION SE POURSUIT POUR QUE L'ÉTAT HONORE SES ENGAGEMENTS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE

Michèle TABAROT, Richard GALY, Maire de Mougins, et Henri LEROY, Maire de Mandelieu-la-Napoule, ont obtenu de l'État des engagements significatifs pour réduire les nuisances liées à l'aéroport de Cannes-Mandelieu.

Par un courrier qui leur a été adressé en mars dernier, Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'État aux Transports, s'est engagé notamment à veiller au respect des zones dont le survol doit être évité, à sanctionner les pilotes qui ne respectent pas les procédures et à prendre un arrêté spécifique pour limiter les désagréments liés aux hélicoptères. Le Ministre a récemment assuré les 3 élus que cet arrêté interviendrait très prochainement, ce qui serait une première en France.

La mobilisation reste forte pour obtenir rapidement le respect des engagements de l'État, notamment dans le cadre de la négociation de la nouvelle charte de l'environnement qui suscite aujourd'hui des débats entre associations, élus et les responsables de la plateforme.

SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS : DEUX NOUVELLES GENDARMERIES INAUGURÉES ET UNE CASERNE DE POMPIERS ANNONCÉE

Depuis sa première élection, l'engagement de Michèle TABAROT en faveur de la Sécurité a été constant.

Dès 2003, elle avait établi, avec les maires, un état des lieux de la sécurité dans la 9^{ème} circonscription. Le retard accumulé était important et il était urgent d'agir. Cet état des lieux avait été transmis à Nicolas SARKOZY, alors Ministre de l'Intérieur.

Avec son soutien et avec l'aide du Conseil Général, des progrès notables ont été obtenus avec notamment une nouvelle caserne de pompiers et un nouveau Commissariat à Grasse.

Cet été, deux nouvelles gendarmeries ont été livrées à Pégomas - ce qui permet à la vallée de la Siagne de bénéficier enfin d'une brigade dédiée - et à Peymeinade, pour améliorer la proximité et la rapidité d'intervention des forces de l'ordre dans les communes environnantes. Les effectifs sur ce secteur ont ainsi été augmentés de 21 gendarmes.

Autre annonce récente et attendue, la nouvelle caserne de pompiers du Cagnet-Mougins est désormais sur les rails et, selon le Service Départemental d'Incendie et de Secours, les travaux devraient être lancés dans le courant de l'année 2010. Michèle TABAROT souhaite que les pompiers y trouvent des conditions de vie mieux adaptées à leurs missions tellement essentielles pour le bien de la population.



Inauguration de la Gendarmerie de Peymeinade



Gendarmerie de Pégomas

HAUT CONSEIL DE LA FAMILLE : UNE RÉFLEXION APPROFONDIE SUR LA RÉFORME DU CONGÉ PARENTAL

Parmi les missions prioritaires du Haut Conseil de la Famille (HCF), dont Michèle TABAROT est membre, figure notamment la réforme du congé parental.

Cette réflexion, voulue par le Président de la République, est aujourd'hui au cœur de nombreux débats et le Premier Ministre a demandé au HCF de l'inscrire dans son programme de travail.

A l'appui de cette demande, François FILLON s'est référé au rapport que Michèle TABAROT lui a remis en juillet 2008 sur l'offre d'accueil des jeunes enfants et dans lequel elle propose des solutions pour le développement des modes de garde ainsi qu'une réforme du congé parental.

Partant du constat que l'actuel congé parental s'adresse en priorité aux femmes avec les plus faibles revenus et qu'il les éloigne trop longtemps du marché du travail, Michèle TABAROT propose un congé parental plus court, ramené à une année mais ouvert dès le premier enfant, mieux rémunéré à 67% du salaire antérieur (au lieu d'une allocation forfaitaire de 570 euros) et partagé entre les deux parents pour permettre aux pères de s'impliquer.

Elle souhaite ainsi apporter une réponse adaptée au constat partagé par un grand nombre de l'impact négatif du congé parental sur la carrière des femmes.

Elle a présenté au Haut Conseil de la Famille sa proposition début décembre. Cette institution fera prochainement part de sa position sur ce sujet.